

**Institut de Formation aux Métiers Éducatifs**

EDUCATEUR SPÉCIALISÉ

L'éducateur spécialisé contribue au processus de socialisation et d'autonomie des personnes.

L'Éducateur Spécialisé favorise le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans l'environnement des personnes et de la société.



PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des 3 conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ;
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ;
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.

APTITUDES

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute.
- Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi.
- Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde.
- Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation.
- Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs.
- Pouvoir travailler de façon autonome et organisé, seul et en équipe.
- Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite.

LA FORMATION

La formation d'une durée de 3 ans (6 semestres) comporte :

- **1517 heures en centre de formation théorique**
- **1925 heures sur les lieux de stage ou d'exercice professionnel.**

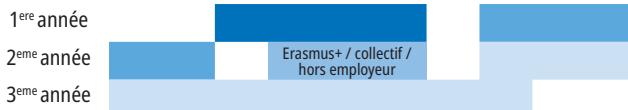
Elle peut être suivie en voie directe ou en cours d'emploi.

4 BLOCS DE FORMATION

- BLOC 1** Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive.
• 504 heures
- BLOC 2** Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation.
• 504 heures
- BLOC 3** S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale.
• 250 heures
- BLOC 4** S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social.
• 245 heures

4 PÉRIODES DE FORMATION PRATIQUE

Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. Fév. Mars Avr. Mai Juin



ADAPTATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Nos formations et nos accompagnements sont adaptés à la prise en charge des situations de handicap. Nos locaux disposent d'une accessibilité aux personnes à mobilité réduite (normes PMR ERP).

Pour toutes autres situations particulières, nous évaluerons les possibilités d'adaptation des moyens de la prestation.

Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre besoin, nous vous accompagnerons dans la recherche d'une solution adaptée auprès de nos partenaires, avec notre référent handicap (formation.inclusive@ifme.fr).



contact@ifme.fr
Tél. 04 66 68 99 60

2117 chemin du Bachas
30000 Nîmes

6 Quai Boissier de Sauvages
30100 Alès



SECTEURS D'EMPLOI

Les associations actives dans le champ de l'éducation spécialisée.

Les collectivités locales (départements et communes) et divers organismes d'accueil spécialisé.

PUBLIC

Enfants, adolescents, adultes, avec handicap, troubles du comportement ou difficultés d'insertion.

DISPENSES OU ALLÉGEMENTS POSSIBLES

VAE

Diplôme accessible par la voie de la VAE

+ D'INFOS vae@ifme.fr

Tél. 04 66 68 03 10